

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	15

Séance du 23 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-trois avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur LALANNE Patrice, Maire**

Présents : BONNAN Christian, BOSCHETTI Ophélie, CARETTE Mélanie, CHAUVEAU Jean-Baptiste, DA ASSUNCAO Carine, DARDERES Paul, DESCLAUX Amandine, DIAZ-VEIGA Sylvie, JEHANNO Romain, LASSUS Martine, MASMONTET Jean, TISNERAT Jacques, TISSIER Fabienne

Excusés ayant donné procuration : LAMAISON Yves

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme DESCLAUX Amandine

23042026-1 : Modification du nombre et élection d'un membre élu au Conseil d'Administration du CCAS

Le Maire rappelle que le Conseil d'Administration du CCAS est composé, outre le Maire qui en est le président de droit, en nombre égal, de membres élus en son sein par le Conseil Municipal et de membres nommés par le Maire parmi des personnes non membres de l'Assemblée.

Le nombre des membres élus a été fixé à cinq lors du conseil municipal en date du 26 mars 2026 et l'élection de ses membres a été effectuée le même jour.

Au vu du nombre de personnes qui ont candidaté pour être membres bénévoles, le Maire propose d'augmenter la composition du conseil d'administration et de le porter à six membres élus et six membres bénévoles.

Monsieur CHAUVEAU Jean-Baptiste se porte seul candidat.

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire,

FIXE à douze le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, étant entendu qu'une moitié sera élue par le Conseil Municipal, et l'autre moitié nommée par le Maire.

DÉSIGNE après un vote à l'unanimité :

- Monsieur CHAUVEAU Jean-Baptiste

membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LAHONTAN pour la durée du présent mandat en complément des personnes ci-dessous :

- Mme DIAZ-VEIGA Sylvie
- M. DARDERES Paul
- Mme CARETTE Mélanie
- M. BONNAN Christian
- Mme BOSCHETTI Ophélie

**Pour expédition certifiée conforme
Fait et affiché à LAHONTAN le 23 avril 2026**

Le Maire

